

le Tannayroli

N°
52

Le périodique de Tannay
Édition juin 2025

Architecture

Hommage à Vincent Mangeat



Sommaire

Éditorial	3
Informations officielles	4
Immeuble Floréal	5
Hommage à Vincent Mangeat	6-7
Variations Musicales de Tannay	8-9
20 ans du SDIS	10-11
Tri des déchets	12
Piscine-Patinoire / Vélos en libre service	13
TannEco – Un printemps radieux à Tannay !	14-15
L'Amicale de Tannay	16
Tennis Club Mies-Tannay	17
Sécurité	18
Une page se tourne	19
Avis officiels / Annonces & agenda	20



Éditorial

«Rendre le monde un peu meilleur»



VICE-SYNDIC
Claus Hässig

La récente disparition du grand architecte Vincent Mangeat, dont un hommage figure dans la présente édition du Tannayroli, nous rappelle l'importance du patrimoine bâti pour la qualité de vie d'une communauté. La commune compte seulement deux bâtiments relevant de la protection patrimoniale : le château et l'école, deux constructions dont l'une a été rénovée par Vincent Mangeat et l'autre construite par lui. Nous apprécions aussi les anciennes bâtisses autour de la place du village et le long du chemin des Molards. Toutefois, celles-ci ne sont pas nombreuses.

C'est que Tannay, ancien petit village agricole, est avant tout défini, sur le plan de ses constructions, par ses quartiers de villas entourées de jardins. Ils couvrent l'essentiel de son espace bâti et s'intègrent au site naturel exceptionnel entre les rives du lac et le pied du Jura.

Cette forme d'urbanisation a longtemps préservé de généreux espaces de verdure.

Or - et tout un chacun peut le constater -, depuis peu d'années, nous observons un changement qui donne un nouveau caractère au village : là où jadis logeait une villa au milieu d'un jardin aux dimensions généreuses, se construisent des maisons contigües, deux voire trois, dans un ordonnancement qui laisse peu de place à l'ancienne caractéristique des quartiers à faible densité. La raison en est double :

- D'une part, la pression immobilière venant des centres urbains à proximité a fait de Tannay l'une des communes au prix du terrain et du logement les plus chères du canton. Cette inflation des prix pousse bien entendu des investisseurs à densifier au maximum les terrains disponibles, engendrant une urbanisation poussée.
- D'autre part, les lois fédérales et cantonales sur l'aménagement du territoire ont interdit à la commune de Tannay de maintenir les anciennes exigences d'une certaine taille minimale de terrain pour construire, ce qui avait, par le passé, façonné le caractère aéré des quartiers de villas.

La Municipalité ne dispose, de ce fait, que de très peu de moyens pour s'opposer à une densification croissante. Elle agit toutefois là où elle le peut, notamment grâce à l'indice de verdure minimal qui figure dans le nouveau PACom, en attente de validation auprès du canton. Grâce à l'édition d'une charte de bonne conduite patrimoniale qui est transmise aux architectes présentant des projets à Tannay, ou encore à l'acquisition, par la commune, de la parcelle Floréal qui a permis d'agrandir le parc du château et de préserver un des anciens bâtiments du centre, l'harmonie du village peut être conservée.

Il n'en demeure pas moins qu'il appartient aussi aux propriétaires et constructeurs de veiller à ce que le patrimoine construit s'intègre dans le paysage existant.

Par conséquent, ensemble, faisons en sorte que le rêve de Vincent Mangeat consistant à dire que l'architecture devrait «rendre le monde un peu meilleur» soit une réalité à Tannay.

Claus Hässig



Informations officielles

Décisions du Conseil communal

Séance du 2 décembre 2024 :

- Préavis municipal n° 46 (accepté) relatif au budget communal 2025
- Préavis municipal n°47 (accepté) relatif au budget EIPT 2025

Séance du 24 mars 2024

- Préavis municipal n°42 (accepté) relatif à l'installation d'un nouvel éclairage public
- Préavis municipal n°48 (accepté) relatif à la création d'une crèche dans l'immeuble Floréal
- Préavis municipal n°49 (accepté) relatif à la rénovation de deux appartements situés dans l'immeuble Floréal

HORAIRES ADMINISTRATION

Lundi	Fermé
Mardi / Office de la population	07h30 - 12h00
Mercredi / Greffe municipal	08h00 - 12h00
Jeudi / Office de la population	14h00 - 18h00
Vendredi / Greffe municipal	08h00 - 12h00

HORAIRES DÉCHETTERIE

Lundi	Matin fermé	14h00-18h00
Mardi	09h00-12h00	Après-midi fermé
Mercredi	09h00-12h00	14h00-18h00
Jeudi	Matin fermé	14h00-18h00
Vendredi	Matin fermé	14h00-19h00
Samedi	09h00-18h00	non-stop

ADMINISTRATION COMMUNALE

Greffé :	Secrétaire municipale Martine Ray-Suillot
	Secrétaire municipale adjointe Laurence Jeannin-Simonitto

Office de la population :	Préposée au contrôle de l'habitant Anne-Isabelle Ramseyer
----------------------------------	---

Bourse :	Boursière Boursière adjointe Vladimíra Pivníková
-----------------	--

Technicien communal :	Teodoro Rossolino
------------------------------	-------------------

Gestion du port du Torry :	Debora Gervaz
-----------------------------------	---------------

Service extérieur :	Laurent Bitter Yves Deferne Marc Randin Brwa Zrary
----------------------------	---



Route F.L.-Duvillard 6
CP 73 - 1295 Tannay
Tél : 022.960.95.55
www.tannay.ch

Pour être informé en permanence à propos de la commune de Tannay

www.tannay.ch





© Lucien Kolly

Immeuble Floréal



SYNDIQUE
Denise Rudaz

Première métamorphose

L'immeuble dont la commune est devenue propriétaire en 2023 vient de connaître sa première métamorphose. En effet, la phase de réhabilitation de son enveloppe est maintenant terminée.

La toiture a été entièrement refaite et isolée de même que les murs. Des panneaux solaires ont été installés et les fenêtres changées pour que ce bâtiment réponde aux nouvelles normes d'isolation.

LA CRÈCHE

Parmi la dizaine de logements existants, il y avait un grand duplex qui a suscité de nombreuses réflexions pour déterminer son affectation. Finalement, au vu de la demande toujours plus pressante de places de crèche, il a été décidé d'en créer une.

Sa réalisation a été approuvée par le conseil communal le 24 mars 2025, permettant ainsi à 22 bambins de s'épanouir dans un environnement verdoyant et paisible. Tannay ne peut que se féliciter de réunir dans un même espace une crèche, une école et une UAPE (Unité Accueil Pour Ecoliers), le tout dans un magnifique parc.

Sur le plan de la mobilité, nous ferons en sorte que les parents stationnent sur le parking en

face du château pour rejoindre la crèche toute proche afin d'éviter, dans la mesure du possible, des passages de voiture incessants dans les rues étroites du vieux village.

Cette crèche sera gérée par l'APEJ (Association Pour l'Enfance et la Jeunesse) qui a également la charge de la gestion de l'école et de l'UAPE. Elle sera vraisemblablement ouverte pour le début de l'année scolaire en août 2026.

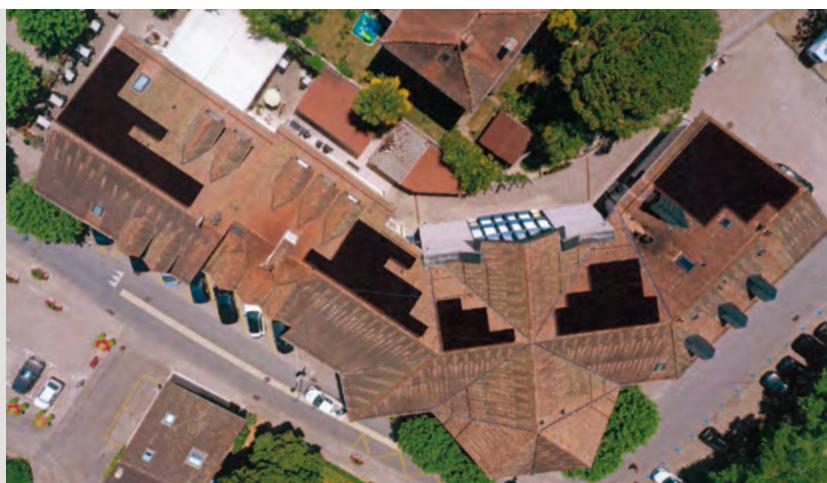
DEUX APPARTEMENTS À RÉNOVER

Dans le cadre de la réhabilitation de l'immeuble Floréal, deux appartements libres de locataires sont jugés trop vétustes pour être reloués en l'état. Ils vont faire l'objet d'une réhabilitation complète afin de pouvoir les louer dans les meilleurs délais. Il s'agira en l'occurrence de loyers dits abordables afin de pouvoir loger des personnes n'ayant pas un salaire leur permettant de trouver facilement un logement, les prix pratiqués dans la région étant relativement élevés.

Denise Rudaz

ÉCONOMIE D'ÉLECTRICITÉ

Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de l'immeuble du centre du village ont permis une économie d'électricité de 9'500.- CHF en 2024



Hommage à Vincent Mangeat

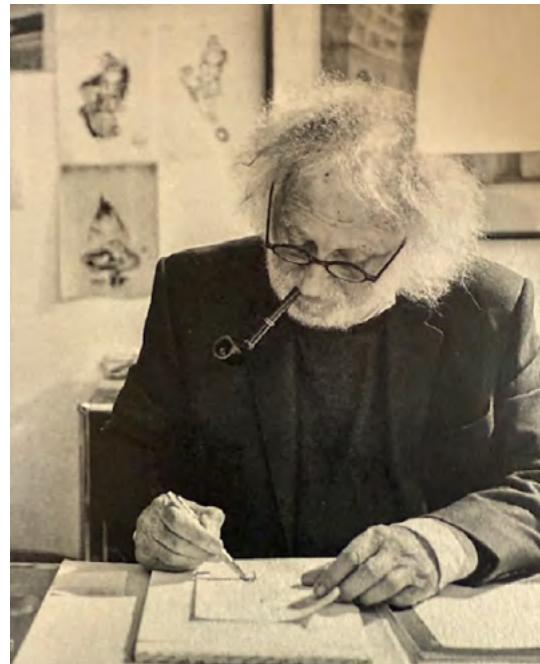


MUNICIPALE

Marie-Noëlle
Favarger Schmidt

Une personnalité hors norme

C'est une personnalité hors norme et attachante qu'on aimait croiser dans les rues de notre commune qui nous a quitté le 12 mars dernier à l'âge de 83 ans. Jurassien d'origine, Vincent Mangeat s'était établi à Tannay il y a plusieurs décennies, dans le paisible quartier de la Gatillardre qu'il a façonné à son image. Un magnifique exemple de maisons et jardins sans frontière, favorisant la circulation fluide d'énergie, les échanges et le bien vivre ensemble.



▼ Vincent Mangeat
à l'œuvre

Ancien membre du Conseil communal, il était très attaché à notre village, et en tant qu'architecte visionnaire, il l'a marqué de son empreinte. La rénovation et la reconversion du château, en 1985, et surtout deux ans plus tard, la construction de l'école primaire qui avait donné lieu à l'époque à de fougueuses controverses – un référendum avait alors ébranlé la quiétude du petit village de Tannay, le traditionnel se heurtant à l'esprit visionnaire – autant de constructions considérées aujourd'hui comme de très belles réalisations et souvent citées en exemple.

Vincent Mangeat avait ouvert un bureau d'architecture à Nyon en 1970 et bien au delà, il s'était fait connaître au fil des années par des œuvres majeures et emblématiques, aux premiers rangs desquels le Gymnase de Nyon (1987), le bâtiment SwissControl à la Dôle (1992) et la merveilleuse Maison de l'écriture de la Fondation Michalski à Montricher (2013), véritable cathédrale dédiée à l'écriture dont la canopée nous emporte dans un envol littéraire et céleste.

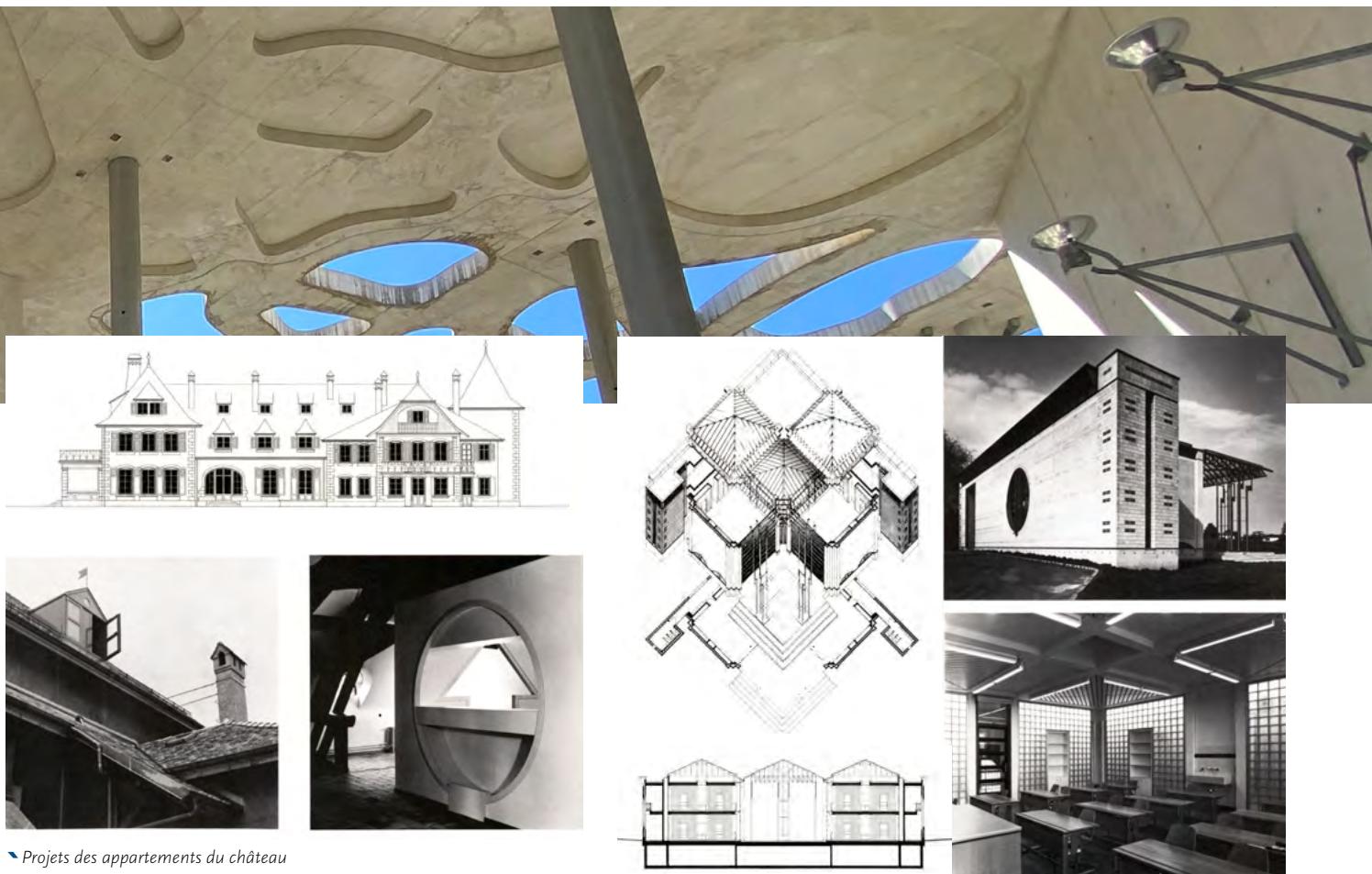
Architecte de grand talent, c'était aussi un enseignant d'un grand charisme qui a marqué de son influence des générations d'étudiants à l'EPFL auxquels il a su transmettre sa passion pour une architecture ambitieuse. Beaucoup se souviennent aujourd'hui d'un professeur « toujours grouillant d'idées et hyperactif, attentif, comme on a pu le dire, aux besoins des futurs utilisateurs de ses bâtiments, d'un architecte d'un autre temps, comme on en fait plus » ! Il a porté sur le monde, la vie et les choses un regard toujours curieux non seulement pour l'architecture mais aussi pour l'art et la culture dans son ensemble.

Un héritage hors pair et futuriste au nombre de ceux que l'histoire nous lègue.

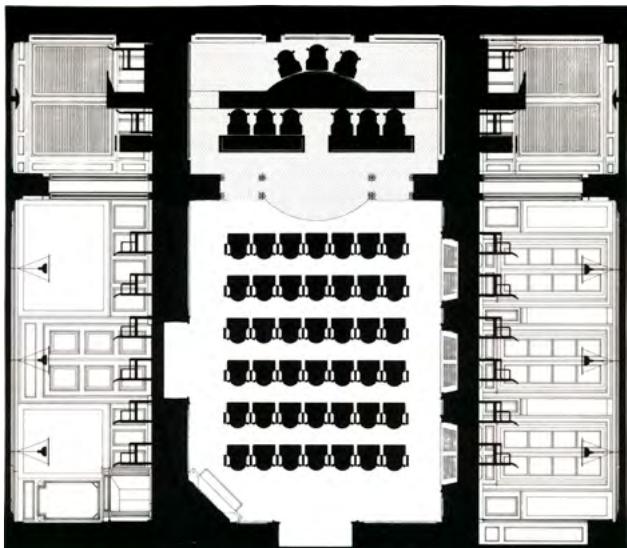
Merci Vincent.

Merci à ses enfants, Grégoire, Ambroise et Céline, qui m'ont permis de réaliser cet hommage que j'avais à cœur d'écrire.

Marie-Noëlle Favarger Schmidt



▼ Projets des appartements du château



▼ La salle du conseil communal à l'époque, au rez de chaussée du château



▼ L'école de Tannay

Musique classique



VICE-SYNDIC

Claus Hässig

Variations Musicales de Tannay 16^e édition du 22 au 31 août 2025

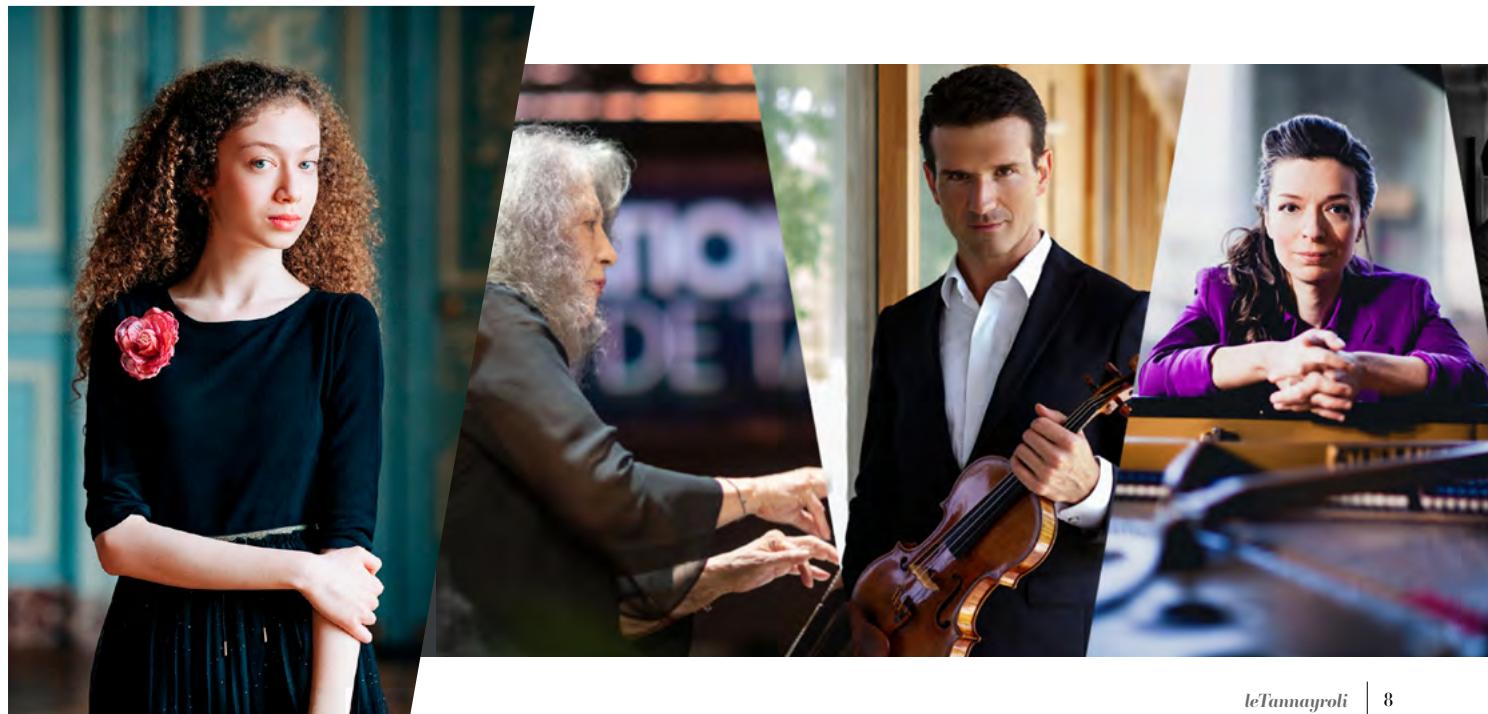
Cet été, du 22 au 31 août, comme chaque année depuis 16 ans, les Variations Musicales de Tannay accueilleront le public dans le parc enchanteur du château. Deux mots illustrent l'esprit de cette nouvelle édition : nouveauté et continuité.

Parlons d'abord de continuité. Le public, réuni sous la tente désormais familière, installée face au château, aura l'occasion d'entendre d'immenses artistes: **Martha Argerich, François Leleux**, plusieurs prestigieuses formations orchestrales, ainsi qu'une impressionnante **série de solistes et de virtuoses** de renommée internationale, qui pour la plupart, se produiront pour la première fois dans notre région.

Les instruments phares seront comme de coutume le piano, le violon et le violoncelle. Pour ceux qui préfèrent les orchestres aux solistes, quatre ensembles monteront sur scène. Parmi eux, les jeunes musiciens de la **Chapelle Musicale Reine Elisabeth**, dont ce sera la première venue en Suisse.

Les **nouveautés** quant à elles sont nombreuses. Relevons entre autres: un **récital de chant** qui devrait ravir aussi bien les fans de mélodies romantiques que les amateurs de formations chorales, et un spectacle original mêlant **musique classique et cabaret**, dans une excursion au cœur des neurosciences, qui mettra en évidence les effets de la musique sur notre cerveau et nos émotions.

Autre fil rouge de cette édition: la relève musicale. Elle sera mise en valeur avec des concerts donnés par de talentueux **musiciens de 10 à 14 ans** (dans le cadre d'une matinée des familles), puis par de jeunes artistes en cours de formation. Le festival permettra ainsi découvrir les étapes de l'évolution des musiciens, la région lémanique étant représentée par un concert don-





né par les meilleurs étudiants diplômés des deux Hautes Écoles de Musique de Lausanne et de Genève-Neuchâtel.

Autre originalité, pour cette édition du festival, le piano sera exclusivement féminin, chose rare dans le monde de la musique classique. Le public aura le plaisir d'entendre **quatre pianistes femmes**, représentant toutes les générations, habituées des salles de concert prestigieuses et lauréates des prix les plus illustres, à commencer par la jeune **Arielle Beck** qui, à l'âge de 16 ans, allie déjà la perfection formelle à une profondeur émotionnelle et un enthousiasme extraordinaire.

Par ailleurs, cette 16^e édition des Variations Musicales de Tannay marque leur entrée dans une nouvelle phase de leur histoire. Elles ont été fondées en 2010 par Serge Schmidt, président, et Françoise de Courten, vice-présidente, qui ont assuré leur gestion et leur développement jusqu'en 2024. Aujourd'hui ils passent la main à une nouvelle équipe, la présidence et direction générale étant assumées désormais par Claus Hässig, et la programmation artistique par Tedi Papavrami.

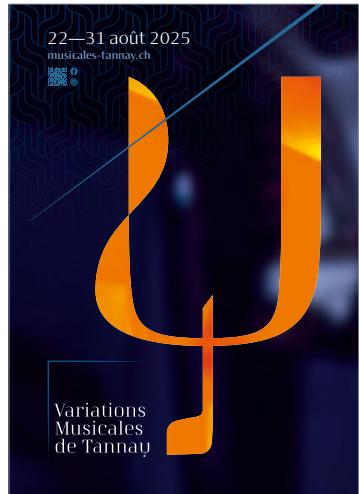
Claus Hässig, fait partie depuis plusieurs années du comité des Variations Musicales. Ancien secrétaire général du Grand Théâtre de Genève, il apporte au festival sa connaissance et sa pratique du monde de la musique. Tedi Papavrami, violoniste de réputation internationale, est connu du public pour y avoir été invité à trois reprises. Il est également traducteur et écrivain. Le comité, engagé tout au long de l'année, et l'équipe de nombreux bénévoles participent activement au succès de cet événement. Et bien sûr, les communes de Tannay et de Terre Sainte lui apportent toujours leur fidèle et indispensable soutien.

Outre la volonté de faire découvrir de nouveaux artistes, la direction s'est donnée comme priorité **la qualité de l'accueil**. L'accès à la tente sera facilité pour les personnes à mobilité réduite, et l'acoustique sera améliorée. Ainsi le site deviendra encore plus accueillant pour les festivaliers.

Enfin, comme à l'accoutumée, les familles et les enfants seront les bienvenus au **concert gratuit du dimanche 24 août**. Cette année, des élèves, enfants et adolescents en cours de formation démontreront que la valeur ne se mesure pas au nombre des années. Avec deux récitants, ils offriront à leur public le plaisir d'effectuer un voyage dans le monde fantasque des contes de Pierre Gripari – et lui communiqueront à coup sûr le désir de les y rejoindre.



Venez nombreux à ce rendez-vous annuel, enchanteur et irremplaçable.



Claus Hässig, Président de l'association des Variations Musicales de Tannay

20 ans du SDIS



MUNICIPAL
Fabrice Beaux

20 ans au service de Terre Sainte : les pompiers fêtent un anniversaire historique

Il y a vingt ans, en 2005, la région de Terre Sainte voyait s'ouvrir une nouvelle page de son histoire en matière de sécurité. Une caserne intercommunale de pompiers était inaugurée à Founex, au bord de l'autoroute, marquant la naissance du SDIS Terre Sainte (Service de Défense Incendie et Secours) tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Ce service du feu, fruit du regroupement de huit communes voisines, allait considérablement renforcer la protection de la population locale. Deux décennies plus tard, à l'heure de célébrer cet anniversaire, retour sur l'évolution d'un corps de sapeurs-pompiers volontaires devenu indispensable à la communauté.

AUX ORIGINES D'UN SERVICE UNIFIÉ

Le SDIS Terre Sainte est né de la fusion des huit corps de sapeurs-pompiers communaux de Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Founex, Mies et Tannay. Cette mutualisation, effective depuis le 1^{er} janvier 2002, répondait à un double objectif : pallier au manque de disponibilité des volontaires en journée (beaucoup travaillant à l'extérieur) et mettre en commun des ressources matérielles devenues trop lourdes pour une seule petite commune. En regroupant leurs forces, les villages de Terre Sainte ont pu construire ensemble une caserne moderne – opérationnelle dès fin 2005 – idéalement située près de la sortie d'autoroute Coppet-Divonne. Ce positionnement stratégique, au centre d'un territoire d'environ 25 km², permet des interventions plus rapides et efficaces sur l'ensemble de la région.

L'inauguration officielle de la caserne en 2006 a marqué le début d'une nouvelle ère pour la sécurité locale. Désormais, les pompiers de Terre Sainte disposaient d'infrastructures et d'équipements mutualisés, prêts à répondre aux urgences de tout type. Au fil des ans, le service s'est étoffé et professionnalisé (bien que restant entièrement volontaire) : la formation continue, l'entraînement régulier et la standardisation des

procédures ont élevé le niveau de préparation. Les responsabilités du SDIS Terre Sainte se sont également accrues, l'organisation intervenant seule sur la plupart des sinistres courants (incendies, inondations, sauvetages, etc.), avec le renfort du centre de secours de Nyon pour les cas majeurs. Cette montée en puissance a été largement compensée par un engouement et une motivation sans faille de la part des volontaires, fiers de servir ensemble leur région.

DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ

Composé aujourd'hui de 73 sapeurs-pompiers volontaires, le SDIS Terre Sainte peut se targuer d'être un pilier de la vie communautaire. Femmes et hommes dès 18 ans, officiers, sous-officiers, sapeurs ou nouvelles recrues, tous dédient une part de leur temps libre à la sécurité de leurs concitoyens. Par un système de tournus et de piquets, ils assurent une permanence 24h/24 et 7j/7, prêts à partir en intervention en quelques minutes, de jour comme de nuit. Chaque année, ces pompiers interviennent en moyenne sur une centaine d'urgences. Incendies domestiques ou de véhicules, feux de forêt, inondations après de violents orages, secours à personnes (accidents de la route, malaises) ou même sauvetages d'animaux en difficulté. Aucune situation n'est trop insignifiante ou trop importante pour ces volontaires formés à faire face à tous les dangers. Ils sont également sollicités pour des missions aussi diverses que les ascenseurs bloqués, les alarmes intempestives, les chutes d'objets ou d'arbres lors de tempêtes, les pollutions locales et autres dégâts causés par les éléments naturels.



En vingt ans d'existence, le SDIS Terre Sainte a accumulé de nombreux faits d'armes et services rendus. On se souvient par exemple de certaines journées particulièrement éprouvantes, comme lors de la tempête du 26 février 2023 où les pompiers sont sortis au moins 17 fois en une seule journée pour sécuriser le territoire. Mais nous pourrions tout aussi bien évoquer des interventions plus discrètes mais tout aussi importantes,

qu'il s'agisse d'éteindre un début d'incendie avant qu'il ne se propage, de pomper l'eau d'une cave inondée chez un particulier, ou le dégagement d'un sentier après la chute d'un arbre. À chaque appel au 118, ces volontaires répondent présents, illustrant parfaitement la solidarité et l'engagement citoyen qui les animent. Leur mission ne se limite cependant pas aux urgences : ils interviennent aussi régulièrement dans le cadre d'actions préventives ou pédagogiques : au sein des écoles, lors de démonstrations ou de campagnes de sensibilisation (comme le Téléthon, les exercices publics, etc.), preuve que le SDIS Terre Sainte est profondément ancré dans la vie locale.

TROIS JOURS DE FESTIVITÉS POUR LE 20^E ANNIVERSAIRE

DU 19 AU 21 JUIN, LE SDIS TERRE SAINTE CONVIE TOUTE LA RÉGION À TROIS JOURS DE FÊTE :

- jeudi 19 juin, animations pour les écoliers, projection gratuite du film « Notre Dame brûle », suivi d'un débat ;
- vendredi 20 juin, repas de soutien et soirée dansante avec musique live ;
- samedi 21 juin, grande journée portes ouvertes avec démonstrations spectaculaires, inauguration officielle du nouveau drapeau, tombola dotée de prix d'exception et bal des pompiers jusque tard dans la nuit.

Un programme familial et convivial pour célébrer 20 ans de courage et faire plus ample connaissance avec celles et ceux qui veillent sur notre sécurité. Le programme détaillé des festivités est disponible sur tannay.ch.



**SAPEURS POMPIERS DE TERRE-SAINTE
PORTES OUVERTES**

JEUDI 19 JUIN

THEÂTRE DE TERRE-SAINTE

FILM **19:30**
Accueil et apéritif dès 18:00
Projection gratuite du film « Notre Dame brûle » dès 19:30
Au terme, discussion et échange avec un pompier professionnel

VENDREDI 20 JUIN

CASERNE SDIS TERRE-SAINTE

REPAS DE SOUTIEN **20:00**
Inscription obligatoire
Accueil et apéritif dès 19:00
Repas de soutien à la caserne de Founex avec animation musicale
Soirée dansante avec petite restauration (entrée libre) dès 21:00

SAMEDI 21 JUIN

CASERNE SDIS TERRE-SAINTE

PORTES OUVERTES **10:00**
• Démonstrations des sapeurs pompiers à 11:00, 14:00, 16:00
• Activités pour les enfants
• Stand des partenaires de la caserne
• Petits restauration toute la journée

PARTIE OFFICIELLE **11:30**
Inauguration du nouveau drapeau du SDIS Terre-Sainte

TOMBOLA **17:30**
Lots d'une valeur totale de CHF 10'000, dont un vélo électrique d'une valeur de CHF 3'000

BAL DES POMPIERS **20:00**
Musique live avec les "Zurchettes"

Plus d'info sur <http://www.sdis-ts.ch>

https://www.facebook.com/sdis_terre_sainte

www.sdis-ts.ch

Fabrice Beaux

Tri des déchets



MUNICIPAL
Michaël Schlegel

Ne jetez pas vos anciens appareils à la poubelle

Vous venez de vous offrir un nouveau téléphone ou un appareil électronique dernier cri ? Un conseil essentiel : ne jetez surtout pas l'ancien à la poubelle ! En effet, tout ce qui contient une batterie ne doit jamais finir ni dans un sac-poubelle, ni dans la benne à encombrants.

Les batteries lithium-ion, que l'on retrouve dans les smartphones, ordinateurs portables, outils rechargeables, e-cigarettes, jouets électroniques, vapoteuses, appareils photo numériques, vélos et voitures électriques, sont devenues indispensables à notre quotidien. Mais elles présentent aussi un danger si elles sont mal éliminées. Une batterie endommagée, gonflée ou simplement jetée avec les déchets ménagers peut provoquer un **risque d'incendie**.

En Suisse, les incidents liés à des batteries jetées à tort se multiplient : des feux de poubelles, de camions de collecte ou d'usines de traitement des déchets ont été signalés, notamment à Gland en 2023 et à Etoy fin 2024.

QUE FAIRE DE VOS ANCIENS APPAREILS ?

- Déposez vos appareils électroniques cassés à la déchetterie au guichet prévu à cet effet.
- Encore mieux : rapportez-les directement au magasin. En effet, lors de l'achat d'un appareil neuf, une taxe de récupération est déjà incluse dans le prix, permettant leur retour gratuit, alors que la taxe faisant fonctionner la déchetterie est payée par les habitants de nos 3 communes.
- Les vapoteuses, puffs bars et autres cigarettes électroniques doivent elles aussi être retournées en magasin ou déposées à la déchetterie, mais **jamais jetées dans un sac-poubelle**.

PETIT RAPPEL UTILE :

- Les piles, objets électroniques, aérosols et produits inflammables ne doivent jamais être mis dans les sacs-poubelles.
- En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil à notre personnel de la déchetterie. Ils sauront vous guider pour un geste sûr et responsable.

Merci pour votre vigilance et votre engagement pour la sécurité de tous !



COMMUGNY - TANNAY - CHAVANNES-DES-BOIS

**TRIER CORRECTEMENT
C'EST IMPORTANT**

APPAREILS ÉLECTRIQUES OU ÉLECTRONIQUES ?

TOUT APPAREIL OU JOUET EST SUSCEPTIBLE DE CONTENIR UNE PILE OU BATTERIE LITHIUM

NE LES JETEZ PAS DANS LES BENNES NI DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES

LES PILES ET BATTERIES PEUVENT PROVOQUER DES INCENDIES LORSQUE LES OBJETS SONT MAL TRIÉS ET ELIMINÉS

LES APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS, ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES PRIVÉS SONT À RAPPORTER PRIORITAIREMENT AUX POINTS DE VENTE.

INSTRUCTIONS AU VERSO POUR LES RETOURS À LA DÉCHETTERIE

PAPIER RECYCLE

Michaël Schlegel



La piscine des Rojalets

Ouverture des portes à la rentrée scolaire 2025

La piscine-patinoire des Rojalets accueillera ses premiers nageurs dès la rentrée scolaire d'août 2025.

À cette occasion, un prestataire principal a été sélectionné pour assurer les cours de natation et les activités aquatiques: Aqualudeau, un acteur reconnu dans la région, déjà actif notamment à Chéserex et à Etoy.

D'autres partenaires spécialisés pourront également proposer des activités aquatiques complémentaires, afin d'offrir un plus large panel de prestations.

Dès la reprise des classes, Aqualudeau proposera des cours adaptés aux différentes tranches d'âge, dans un cadre sécurisé et propice à l'apprentissage.

Pour toute information concernant les inscriptions, la prise de contact ou la pré-inscription de vos enfants aux cours de natation, vous pouvez scanner le QR code ci-dessous qui vous donnera accès aux détails pratiques.

www.aqualudeau.ch



La mise en service progressive du complexe se poursuivra dans les mois suivants, avec notamment l'ouverture de la patinoire prévue pour le début de la saison d'hiver 2025.

Une grande fête d'inauguration, ouverte à toutes et à tous, est programmée pour le samedi 15 novembre 2025. À vos agendas !

Michaël Schlegel



Des vélos en libre-service bientôt à Tannay !



À partir du 1^{er} juillet, la Région de Nyon change de prestataire pour son système de vélos en libre-service.

C'est la société **Lime**, leader mondial dans ce domaine, qui assurera désormais ce service. Des vélos électriques pouvant atteindre **25 km/h** seront mis à disposition dans toute la région.

Dans le cadre de sa politique de **développement durable** et de promotion de la **mobilité douce**, la commune de Tannay serait potentiellement intéressée à rejoindre ce réseau dans les mois qui suivront son lancement, avec **deux stations prévues sur notre commune**. L'objectif est de renforcer rapidement le maillage entre les stations de la région, afin de faciliter les déplacements à vélo au quotidien.

Plus d'informations pratiques seront diffusées très bientôt.

Michaël Schlegel

Pour télécharger l'application Lime :
<https://limebike.app.link/LimeWebsiteAppDownloadMM>



TannEco

Visite des jardins au Château de Vullierens le 31 mai

ASSOCIATION

TANNÉCO
www.tanneco.ch

tapatou
tapatou.ch

Un printemps radieux à Tannay !

Ce début d'année a vu fleurir de nombreux nouveaux projets au sein de votre association. En effet, pour sa seconde année d'existence, TannEco a eu à cœur d'offrir aux Tannayrolis, ainsi qu'aux habitants de la région, un printemps placé sous le signe de la convivialité et de la variété, avec comme point d'orgue le Printannay du 25 mai.

Le début de l'année a été marqué par l'évolution de la plateforme **1295.ch**, en réponse aux sollicitations de plusieurs communes voisines, dont certaines situées de l'autre côté du lac. Désormais, le site **tapatou.ch** offre aux communes environnantes, ainsi qu'à leurs habitants, un accès à une plateforme régionale indépendante permettant de prêter, donner ou vendre des objets susceptibles d'être utiles à d'autres, mais aussi de proposer diverses activités. Cette initiative contribue au renforcement des relations sociales locales, tout en réduisant la surconsommation. Une belle évolution pour cette plateforme, qui rappelons-le, a vu le jour à Tannay durant la crise sanitaire, et s'élargit aujourd'hui à l'échelle de notre région avec des propositions émanant également de Mies et Commugny.

Un autre projet de TannEco a également vu le jour: Le Localendrier. Son objectif est d'encourager un mode de consommation durable et local, ainsi que de promouvoir une alimentation saine, tout en créant du lien et en soutenant les producteurs de la région. Le Localendrier est un calendrier perpétuel qui présente les fruits et légumes de saison, accompagné d'informations

nutritionnelles utiles. Il recense également, sous forme de liste, les producteurs locaux pour différents types d'aliments. De plus, au fil des mois, nous partagerons, sur notre site internet, des idées de recettes, parfois agrémentées d'astuces transmises au fil des générations. Nous y avons aussi intégré quelques initiatives «coups de cœur» qui contribuent elles aussi à promouvoir la durabilité. Le Localendrier a été présenté lors des différents événements de TannEco, avec des animations autour de l'alimentation locale et durable, ainsi que lors du «Festival de printemps de L'Ecolint» du mois d'avril.

Vous pourrez également nous rejoindre samedi 9 août à 9h, pour la première visite conviviale à la rencontre des producteurs locaux: une belle occasion de faire vos courses de manière locale et durable. Toutes les informations concernant les inscriptions à cette visite sont disponibles sur le site de TannEco, **tanneco.ch**.

Le mois de mars a vu se dérouler le premier atelier sur le compostage, qui a rencontré un vif succès, puisqu'il a très rapidement été complet.



Stand et animations du Localendrier au «Festival de l'Ecolint» du 12 avril

Atelier sur le compostage du 29 mars





La Nuit est belle : « À la découverte des belles de nuit ... les chauves-souris », le 11 avril sous la pleine lune !



Visite des jardins au Château de Vullierens le 31 mai

Le compostage constitue un levier essentiel pour réduire notre impact environnemental, enrichir naturellement nos sols, et s'adapter, en termes de durabilité, aux changements climatiques. À cette occasion, nous avons eu le grand plaisir de pouvoir présenter cet atelier, ainsi que l'ensemble des initiatives printanières proposées par TannEco, lors de l'émission de la RTS « Côté jardin ». Un peu plus tard dans la saison, une visite des jardins du château de Vullierens a également été proposée aux membres de l'association, guidée par les lumières d'un spécialiste passionné, pour partir à la découverte des roses et des iris.

Au mois d'avril s'est tenu le tout premier événement de La Nuit est belle, organisé par TannEco : « À la découverte des belles de nuit ... les chauves-souris », animé par Nicolas Hazi, biologiste et chiroptérologue de l'association « Les Papillons de nuit ». Enfants et adultes ont pris part avec enthousiasme à cette balade nocturne, dédiée à la découverte de ces précieuses auxiliaires du jardin. « Bat detector » en main, nous avons eu le plaisir d'écouter les pipistrelles du Torry et les sérotines musiciennes du Lac. Nous avons pu les observer en plein vol, en train de s'abreuver, de chasser ou même de se nourrir, captivés par le son caractéristique de leur « buzz » de capture. À cette occasion, Nicolas Hazi, nous a sensibilisé aux effets néfastes de la pollution lumineuse nocturne sur les chauves-souris, qui les désorientent et affecte leur cycle de reproduction. L'impact des illuminations nocturnes sur d'autres espèces, comme par exemple les mésanges, qui deviennent insomniaques, a également été évoqué, en s'appuyant sur les recherches de la Station ornithologique suisse. Cette soirée a ainsi permis d'amorcer une réflexion sur nos pratiques, notamment en termes d'éclairages nocturnes des maisons privées, parfois allumés toute la nuit.

À l'occasion de la fête de la nature, le PrinTannay du 25 mai s'est déroulé avec, parmi les nouveautés de cette année, les balades à la découverte des oiseaux et des plantes sauvages comestibles, la bourse aux graines, plantons et boutures, ainsi que divers stands offrant des échanges particulièrement intéressants autour des ressources sur la Nature (livres, films, podcasts...). Nous avons aussi eu la très grande chance de découvrir de jeunes talents de Tannay, Ciara Elliott (violoniste) et Mathys Stagliano (pianiste), qui nous ont enchantés à cette occasion. Les chevaux, les karts à pédales, ainsi qu'une myriade de jeux à disposition de tous, ont réjouit petits et grands, de 3 à 93 ans. Les visites de jardins, permettant de découvrir des espaces en harmonie avec la nature, ont également été reconduites avec toujours autant d'intérêt.

Nous tenons à remercier chaleureusement les associations et producteurs locaux, dont la présence a permis de rendre cette journée à la fois joyeuse et chaleureuse. Enfin, pour clore la journée en beauté, nous avons pu terminer en dansant lors du bal Folk animé dans un ambiance festive par le groupe ARRA.

Nous nous réjouissons d'être à nouveau présents les 27, 28 et 29 juin lors de la fête du village, ainsi que pour la fête du 1^{er} août, toutes deux organisées par l'Amicale, avec le soutien de la commune pour la fête nationale. Nous tenons également à remercier la commune pour son appui dans la réalisation de notre action.

Enfin, nous serons heureux de vous retrouver le 9 août pour la visite des producteurs locaux et de proposer à nouveau à l'automne, le 16 novembre, le second marché de Noël de seconde main, le Noël Bazaar, avec de nombreuses surprises à découvrir !

Réservez dans vos agenda

Samedi 9 août 2025

Sortie conviviale à la rencontre des producteurs locaux pour faire ses courses, organisé par TannEco

Dimanche 16 novembre 2025

Le Noël Bazaar, marché de Noël de seconde main, organisé par TannEco



3 places s'envolent – 6 arrivent

Ainsi va la danse des places de parc du chemin des Traites. Pour des raisons de sécurité, passage de véhicules d'urgence, le chemin des Traites s'est vu privé des trois places de parc qui lui avaient été assignées. Soulagement et mécontentement se sont alors heurtés. Mais qu'à cela ne tienne, le réaménagement du parc Floréal, nous a permis, en préservant la sécurité, de réaliser, tout au long de sa frontière avec le chemin des Traites, pas moins de six places de parc. Le sourire semble être revenu sur tous les visages des usagers qui peuvent, en plus de garer leur voiture, sans entraver la circulation des véhicules d'urgence, s'oxygénier - s'ils en ont le temps - dans une promenade bucolique sur les sentiers du parc Floréal, en admirant prairie fleurie et parterre de roses, qui les conduira tout en poésie paysagère dans le beau parc du château de Tannay. Belle promenade à vous tous.

Marie-Noëlle Favarger Schmidt

Une fontaine joliment parée pour le printemps

Nous souhaitons adresser un grand merci aux enfants ainsi qu'au personnel de l'UAPE La Tanière, qui ont réalisé avec beaucoup de soin et de créativité les magnifiques décos de Pâques qui ont orné la fontaine du village. Le millésime 2025 de cette décoration est tout simplement magnifique ! Grâce à leurs idées et à leur travail, notre place du village s'est parée de couleurs et de gaieté, offrant à nos habitants, espérons-le, un avant-goût du printemps et de l'été à venir. Un grand bravo pour cette jolie animation, qui apporte soleil et bonne humeur à notre quotidien. Merci encore à toutes celles et ceux qui y ont contribué !

Michaël Schlegel



Les nouvelles de l'Amicale

Tous les membres de l'Amicale de Tannay se réjouissent de vous retrouver cet été dans notre beau village, à l'occasion des festivités organisées pour renforcer les liens qui unissent Tannayrolis et habitants des communes voisines.

Ainsi, la **fête du village** se tiendra cette année les **27, 28 et 29 juin**, juste après les promotions, avec lesquelles nous avons désormais décidé de nous synchroniser.

La **fête Nationale du 1^{er} août**, organisée à tour de rôle avec les communes de Mies et de Chavannes-des-Bois, aura lieu cette année à Tannay. Ensemble, la commune et l'Amicale unissent leurs efforts pour que la fête soit réussie. S'en suivra le lendemain, **2 août**, le très attendu concert de **jazz sous les étoiles**, dans le parc du Château avec l'orchestre Paradise Creek Jazz Band, qui ravira l'ouïe et la vue. Quant aux autres sens, ils seront comblés par la buvette et les délicieux fumets de notre stand restauration. Le succès de ces manifestations est avant tout le fruit de l'amitié qui unit depuis plus de 50 ans, les membres de l'Amicale. Cette aventure n'aurait cependant pas pu perdurer sans le soutien de la commune et la fidélité des Tannayrolis.

Yves Deferne,
amicaledetannay.ch
Président de l'Amicale de Tannay





Tennis Club Mies-Tannay

ASSOCIATION



Un club en plein essor, un engagement communautaire pour l'avenir

Chers habitants de la commune de Tannay, le sport, au-delà de l'effort physique, est un vecteur de solidarité et de bien-être. Il rassemble les individus, renforce les liens sociaux et contribue à la santé de la communauté.

C'est dans cet esprit que le Tennis Club Mies-Tannay (TCMT) se développe. Le TCMT est un lieu où l'échange, le partage et la convivialité sont au cœur de nos valeurs, un espace où les habitants de nos deux communes, quelles que soient leurs origines et leurs aptitudes, se retrouvent pour pratiquer un sport ensemble, échanger et bâtir des liens durables. Le TCMT, en véritable contributeur à la coopération intercommunale dans notre belle région de la Terre Sainte, offre à ses membres un lieu où les habitants des deux communes de Mies et Tannay peuvent se rencontrer, partager des moments sportifs et sociaux.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer les dernières évolutions du club et nos projets pour l'avenir avec deux nouveaux terrains de padel, en plus de nos quatre terrains de tennis:

- le lancement des compétitions interclubs de tennis avec d'autres clubs suisses,
- la mise en place des écoles de padel et de tennis pour tous les âges, afin de permettre à chacun de progresser à son rythme.

Parallèlement, nous continuons à organiser nos événements traditionnels, comme la Coupe des enfants et des familles. Ces événements, ainsi que d'autres initiatives, font du TCMT un acteur important de la vie sociale de notre région.

Cependant, un défi majeur se présentera à partir de 2026 : la suppression du hall couvert à Rojalet, qui permettait à nos jeunes de s'entraîner pendant l'hiver : un espace d'entraînement couvert nous est donc nécessaire. Notre ambition est de construire, au sein du club, un espace courant aussi bien l'espace tennis que celui d'un terrain de padel, construction pour laquelle nous avons besoin de soutien financier.

Grâce au nouveau restaurant, aux vestiaires et aux douches récemment rénovés, nous serions alors en mesure de garantir une activité sportive continue, sans dépendre des conditions météorologiques. Les investissements déjà réalisés par la Commune de Mies montrent un engagement fort envers la santé et le bien-être de la communauté. Nous appelons également tous nos membres, ainsi que toutes les personnes intéressées, à rejoindre le comité du TCMT pour participer au développement de notre club. Chaque contribution, qu'elle soit matérielle ou intellectuelle, est essentielle.

Je tiens à inviter les présidents des conseils communaux et les syndics des deux communes à se joindre à nous dans cette belle aventure. En travaillant ensemble, nous pourrons faire du Tennis Club Mies-Tannay un véritable symbole de solidarité au service de la santé et du bien-être de nos citoyens, tout en renforçant l'unité et l'amitié entre Mies et Tannay.

Sportivement

Hossein Fadaei
Président, Tennis Club Mies Tannay



Sécurité



MUNICIPALE
Marie-Noëlle
Favarger Schmidt



Numéros utiles :
Police : 117
Ambulances : 144
SDS : 022 776 40 41

Administration
communale de
Tannay :
022 960 95 56



Cambriolages. Individus suspects.

Prévention vaut mieux que réaction. Notre village est très agréable à vivre, vous le savez bien, mais il est aussi - comme tous les villages à l'entour - désagréablement et régulièrement «visité».

Nos instances de sécurité, SDS, Police cantonale, Gardes-Frontières, nous accompagnent avec vigilance pour assurer notre protection et notre sécurité. Nous pouvons aussi y contribuer personnellement. Vous êtes déjà plusieurs à le faire et c'est l'occasion de vous en remercier. Ci-dessous quelques conseils, préconisés par la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC), que nous vous invitons à suivre pour vous protéger :

1. Fermez toujours votre porte à clé, même si vous ne vous absentez que quelques instants.

2. Fermez les fenêtres ! Fermez les fenêtres et les portes donnant sur un balcon ou une terrasse. Pensez-y : une fenêtre basculée (en imposte) est une fenêtre ouverte! Le cambrioleur l'ouvrira sans peine, avec un peu de dextérité et sans recourir à la force.

3. Bon voisinage ! Un des moyens les plus efficaces pour dissuader les cambrioleurs est d'entretenir des relations de bon voisinage. Informez vos voisins quand vous partez en vacances. S'ils savent que les lieux sont inoccupés et qu'ils entendent des bruits dans votre appartement ou votre maison ou qu'ils voient de la lumière, ils penseront tout de suite à un cambriolage. Si vous êtes absent pour un certain temps, il faudrait que quelqu'un s'occupe de votre courrier, car une boîte aux lettres qui déborde signale que vous êtes en voyage.

4. Simulez votre présence ! Bien que la majorité des cambriolages se produisent de jour, il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'éclairage dans la lutte antieffraction. Installez une minuterie pendant les mois d'hiver, quand la nuit tombe tôt, ou lors d'absences prolongées. Le dispositif d'éclairage programmé par minuterie permettra de simuler votre présence à intervalles irréguliers dans différentes pièces de votre

habitation. Impossible dès lors à un cambrioleur sévissant le soir ou pendant les mois d'hiver de savoir si les gens sont chez eux ou pas.

5. Faites-vous conseiller ! Faites-vous conseiller par des experts de la police, si vous prévoyez d'installer un dispositif de sécurité mécanique, comprenant serrures supplémentaires, verrous ou fenêtres à barreaux, ou un dispositif électrique ou électronique antieffraction, comprenant détecteur de mouvement avec éclairage-choc ou système d'alarme. Le conseil en sécurité est l'occasion de faire le tour de votre bien ou de votre appartement avec des experts de la police qui vous indiqueront quels sont les points sensibles et comment améliorer la protection antieffraction.

Acquérir certains réflexes et se protéger par des mesures d'ordre organisationnel permet de réduire considérablement le risque d'effraction, sans devoir débourser un seul centime (points 1 à 3 de notre liste)! En consentant à certains investissements, on peut encore réduire ce risque (points 4 et 5). Prévoir un bon dispositif permet de réduire le risque d'effraction, mais le risque zéro n'existe pas. Aussi, placez vos objets de valeur dans un coffre-fort ou dans un coffre à la banque. Bijoux de valeur, montres en or, monnaies et billets de collection, titres, etc., seront en sûreté à la banque ou dans un coffre-fort goujonné à l'extérieur ou à l'intérieur de la maçonnerie. Le simple coffret à bijoux portatif est très facile à emporter pour un cambrioleur qui pourra le forcer en toute tranquillité une fois qu'il sera en lieu sûr». En espérant que ces conseils vous ont été utiles et vous permettront de passer une sereine saison estivale.

Marie-Noëlle Favarger Schmidt



Une page se tourne

Au 31 août 2025, un nouveau chapitre de vie commence

Ainsi va la vie de chacun. Il y a quelque quatre ans, vous m'avez élue au sein de la Municipalité. J'en ai été très honorée et j'ai eu à cœur d'assumer pleinement cette belle mission que vous m'avez confiée.

Les responsabilités et les tâches d'un municipal au sein d'une petite commune, telle que Tannay, sont très diversifiées. Elles nous permettent de plonger dans nombre de réalités opérationnelles pour offrir le meilleur service possible aux Tannayrolis et contribuer au bon fonctionnement de la commune.

Au travers des dicastères dont j'ai eu la charge, les routes et parkings, la sécurité, les espaces verts, la culture, les naturalisations en passant par la Régie des Églises et l'éclairage public, j'ai concentré toute mon énergie à oeuvrer le mieux qu'il était possible à l'amélioration de l'existant et à la réalisation de beaux et nécessaires projets, tel que le Parc Floréal, l'avancement - certes lentement - du projet de la Gare CFF ou encore la future réfection de l'ensemble de notre éclairage public et bien d'autres choses.

Je me souviendrai toujours de notre première rencontre lors de notre arrivée à Tannay, il y a 31 ans. Feu Madame Esther Rapin nous y a accueillis à bras ouverts nous racontant le village, son jardin (le parc Floréal actuel), son amour des roses et nous guidant parmi celles-ci, nous confortant dans l'idée de nous installer à Tannay pour plusieurs années.

Vous comprendrez peut-être pourquoi j'ai eu à cœur de saluer sa mémoire, en plantant, et replantant quelques anciennes roses au parc Floréal, la mémoire des anciens nous guide elle aussi sur les chemins de demain et les enfants de la future crèche y seront certainement sensibles, je l'espère.

J'ai aussi eu la chance de rencontrer plusieurs futurs bourgeois de Tannay dans le cadre de la commission des Naturalisations, autant de

rencontres aussi intéressantes que diversifiées, personnes au riche parcours et tellement heureuses d'avoir choisi Tannay comme terre d'accueil.

Cela a aussi été une chance de participer à la commission culturelle de Terre Sainte, cette dernière permettant la réalisation d'oeuvres tant théâtrales, que musicales ou littéraires et de tout style. Que notre région est riche d'événements, l'embarras du choix, un luxe.

La vie va m'emmener vers de nouveaux horizons et ce plus vite que prévu. Nous quittons la région pour des contrées qui restent néanmoins lacustres.

Un grand merci à celles et ceux qui m'ont accompagnée avec leurs compétences et leur dévouement dans cette belle mission.

Je tiens à vous remercier aussi très chaleureusement de la confiance que vous m'avez témoignée.

Une expérience d'exécutif que je souhaite à toutes celles et ceux qui sont portés par l'engagement citoyen, une promenade citoyenne souvent chahutée, exigeante en temps, en énergie, en abnégation, ainsi en est-il de la démocratie, une promenade nous apprenant à composer avec les uns et les autres, avec les gens qui nous entourent, dans la société capable parfois du pire et heureusement souvent du meilleur.

Avec mes vœux de succès à celle ou celui qui me succédera.

Marie-Noëlle Favarger Schmidt,
Municipale (2021-2025)



© Lucien Kolly

N°52

Avis officiels

Naissance

Nom	Prénom	Date de naissance
Bornmann	Elisabeth	01.12.2024

Décès

Nom	Prénom	Date décès
Tursunova	Umida	25.10.2024
Buccafusca	Giancarlo	05.12.2024
Hansen	Lars-Ole	26.12.2024
Mangeat	Vincent	11.03.2025
Tschuy	Ruth	17.03.2025
Klingler	Georges	23.03.2025

annonces & agenda

27, 28 et 29 juin 2025

Fête du village
Bal avec l'orchestre « J.P. Frank »
Place du village
Amicale de Tannay.

1^{er} août 2025

Fête nationale
Bal avec l'orchestre « Sandrine & David »
et la chanteuse Assia
Parc du château
Amicale de Tannay.

2 août 2025

Concert de jazz avec le groupe
«Paradise Creek Jazz Band ».
Parc du château
Amicale de Tannay.

22 au 31 août 2025

Variations Musicales de Tannay
Concerts classiques
Parc du château.

N° 52
Juin 2025

Editeur
Commune de Tannay
Responsable
Marie-Noëlle Favarger Schmidt

Rédaction
Fabrice Beaux
Marie-Noëlle Favarger Schmidt
Claus Hässig
Denise Rudaz
Michaël Schlegel
TannEco
Amicale de Tannay
Tennis club Mies-Tannay

Conception & mise en page
Fabrice Nassisi
Laurence Jeannin-Simonitto

Impression
Imprimerie de Versoix
Imprimé sur papier FSC
Olin Regular extra blanc mat

Pratique

- 117 - Police
- 118 - Pompier
- 144 - Ambulances
- 145 - Intoxication
- 147 - [Aide et conseils, jeunes et enfants](#)
- 143 - [La Main Tendue](#)
- 022 776 40 41 - [Service de sécurité \(SDS\)](#)



www.tannay.ch